

*Interpellation présentée par la députée:
Mme Morganne Gauthier*

*Date de dépôt : 3 mai 2007
Messagerie*

Interpellation urgente écrite survol du territoire par des hélicoptères

Certains de nos concitoyens, de plus en plus nombreux, s'exprimant de vive voix, mais également au moyen de lettres de lecteurs et de lectrices, se plaignent du bruit causé par les hélicoptères traversant plusieurs communes du Canton comme celles du Grand-Saconnex, des Trois-Chênes, etc. pour transporter des personnes vers les stations montagnardes françaises. Cette année, il semblerait que les vols aient été particulièrement nombreux. C'est d'autant plus irritant qu'aussi bien sur le plan fédéral que cantonal, tout un arsenal législatif existe et fait des mentions explicites à la protection de l'environnement. L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), menant la politique aéronautique du pays, doit suivre les principes du développement durable (ici il n'est question que du bruit des aéronefs et non pas de leurs effets négatifs sur le climat et sur la qualité de l'air), ainsi que l'a exposé le Conseil Fédéral dans sa « Stratégie du développement durable » (2004) qui bien entendu s'applique également à la politique aéronautique. Ainsi, son rapport sur la politique aéronautique (2004), mentionne qu'il convient de faire en sorte que « *les déplacements soient gérés compte tenu des impératifs écologiques et n'augmentent pas de manière démesurée au détriment de l'environnement et des populations exposées au bruit et autres émissions* ». Bien que des progrès techniques aient permis de diminuer les nuisances sonores, celles-ci ont quand même augmenté du fait de l'accroissement du trafic.

Le nombre de ces vols a-t-il augmenté lors de la dernière saison de sports d'hiver et les nuisances sonores liées à ces vols ont-elles été mesurées ainsi que les impacts sur la population évalués ?